

www.argouges.fr

Enseignements Artistiques (1/2)

Musique - Enseignement facultatif : 3 h - MUS

Il permet de découvrir les principales œuvres du patrimoine musicale dans leurs contextes historique, culturelle et esthétique selon trois grands axes : les rapports de la musique au texte, à l'image, à la société. Il implique une pratique collective de la musique, vocale et instrumentale, des ateliers d'invention et d'improvisation. Il s'enrichit de rencontre avec des professionnels du monde artistique. A l'issue de la seconde, il peut se poursuivre dans toutes les séries et être présenté au baccalauréat où seuls les points au dessus de la moyenne sont retenus.

Classe à aménagement d'horaires MUSIQUE et DANSE

Contactez le Conservatoire de Grenoble qui vous remettra un dossier de demande d'admission. Une fois votre candidature retenue par le conservatoire et acceptée par le lycée, vous serez affecté à Argouges dans cette section. Attention ! Pour cela, il faut que vous ayez, dans votre établissement d'origine, choisit Argouges comme vœu 1 d'orientation.

Le lycée offre un service d'internat garçons et d'internat filles. Fin des cours à 16 h 30, 3 jours/semaine, pour permettre de fréquenter le conservatoire en fin d'après-midi et/ou le soir, en cours individuel ou collectif. Libération du mercredi après-midi. Option facultative musique imposée pour les musiciens.

Théâtre - Enseignement facultatif : 3 h - THEA

Découvrir ou perfectionner les techniques théâtrales. Les cours seront assurés par un enseignant (spécialisé dans le théâtre) et un comédien professionnel. Les élèves sont issus des lycées Argouges, Mounier et Stendhal et les travaux effectués en partenariat avec l'Hexagone, scène nationale de Meylan.

Pendant trois ans, quelle que soit la filière, il prépare ainsi à passer l'épreuve facultative théâtre au baccalauréat : seuls les points au dessus de la moyenne comptent alors.

Atelier théâtre :

- C'est une pratique en groupe mêlant tous les niveaux de la seconde au BTS pour prendre confiance en soi et progresser en s'amusant et réaliser un projet avec d'autres élèves que sa classe !
- C'est un atelier encadré par une metteuse en scène professionnelle pour apprendre des techniques et mieux maîtriser son corps et sa voix !
- Ce sont des sorties régulières aux spectacles vivants : théâtre, danse, cirque, musique pour découvrir les salles de l'agglomération et développer son goût critique !
- Ce sont des rencontres avec des artistes et techniciens (écrivains, comédiens, éclairagistes, ingénieurs son...) pour connaître les métiers et le monde du spectacle !

www.argouges.fr

Enseignements Artistiques (2/2)

Arts visuels - Enseignement d'exploration : 3 h - ARTVI

Ils englobent, et de manière transversale, les arts plastiques (dessin, peinture, sculpture, nouveaux médias), le cinéma et la photographie, dans leurs diverses réalités (technique, économique et artistique).

Le travail de l'artiste, ses questionnements, ses choix, nécessaires à l'élaboration d'une œuvre seront abordés à travers des rencontres, des échanges et des visites en partenariat avec les structures artistiques et culturelles de l'agglomération.

En étudiant les questions posées par la réalisation de projets, l'élève découvre peu à peu les spécificités du domaine artistique qu'il explore.

Il enrichit sa culture en étudiant ses œuvres, il s'essaie à des expériences de pratique artistique et s'initie à la diversité des compétences et des métiers qui animent au quotidien le domaine des arts visuels.

Cette année, les élèves ont abordé l'univers du spectacle vivant à travers le suivi de l'élaboration d'Aïda de **La Fabrique Opéra**. Ils ont aussi étudiés les relations possibles entre danse contemporaine et expression plastique. Enfin, ils se sont confrontés à la réalisation de « livres animés ».

Arts plastiques - Enseignement facultatif : 3 h - ARTPLA

L'enseignement facultatif **ARTPLA** est proposé à chaque niveau (Seconde, Première et Terminale), à raison de 3h par semaine. Il s'adresse à des élèves curieux et enthousiastes. Il peut être commencé en première mais seront prioritaires les élèves qui auront suivi en seconde l'**ARTPLA** ou l'**ARTVI**.

En seconde, il permet aux élèves de se constituer un socle de savoirs artistiques fondamentaux, pratiques et théoriques.

Au lycée Argouges, nous utilisons comme support les arts visuels, ce qui nous permet de rassembler les élèves de l'enseignement facultatif avec ceux de l'enseignement d'exploration **ARTVI** (lire ci-dessus).

En première, l'enseignement se veut un forum ouvert entre les élèves et l'enseignant, les élèves et d'autres enseignants et d'autres élèves. Il privilégie la réflexion sur ce qu'est une œuvre, ses moyens de communication, ce qu'est une représentation, etc. Il explore différentes techniques et étudie le processus de création. Les élèves acquièrent ainsi des techniques, qui permettent une adéquation entre l'intention et l'expression plastique.

En terminale, les élèves développent un projet personnel qui s'articule autour de la présentation d'une œuvre. Pour cela, ils fréquentent des lieux culturels locaux et se confrontent à l'art contemporain. Ils peuvent ainsi présenter l'épreuve facultative pour le baccalauréat : constitution d'un dossier, étude de trois œuvres du programme obligatoire de terminale.

LES FILIÈRES GÉNÉRALES ET TECHNOLOGIQUES

Le lycée général, technologique et professionnel **Argouges** propose toute la filière de formation, du Bac Pro à des études supérieures.

L'enseignement est gratuit. Tous les métiers sont accessibles aux garçons et aux filles. Les régimes de scolarité sont l'externat, la demi-pension ou l'internat garçons et filles (admission sous condition en post bac).

Pour toute information complémentaire :

- <http://www.argouges.fr>
- Ce.0381603L@ac-grenoble.fr
- 04 76 44 48 05



Organisation des études au lycée Argouges

